

Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : MELUN

Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation

Type de réunion

Réunion d'école publique

Discussion sur le constat (facultatif) (titres en arial gras corps 12)

Ici texte saisi sans utiliser le gras en times 11, interligne normal

Numéro et titre du premier sujet traité

03 « Vers quel type d'égalité l'Ecole doit-elle tendre ? »

Peut-on prendre en compte de manière significative les différentes capacités d'apprentissage des enfants (rythme de travail, attention, concentration) ? Comment développer des pratiques pédagogiques différenciées ?

Comment l'Ecole peut-elle lisser les inégalités et non pas les creuser ?

Se pose le problème récurrent des effectifs des classes, en particulier celles à cours multiple ; cette question est considérée comme un élément fort des disparités de la réussite.

Il conviendrait de revoir le rapport nombre de classes/nombre d'enseignants.

On s'interroge sur les écarts d'exigence entre l'école maternelle et l'école élémentaire ; la maternelle serait perçue comme un lieu d'apprentissage ludique, l'élémentaire comme un espace d'apprentissage contraint.

Elèves en difficulté scolaire : il est noté qu'aujourd'hui, même les « petites écoles » peuvent bénéficier du Rased, dont les interventions sont appréciées, mais jugées parfois trop ponctuelles, laissant les enseignants quelque peu démunis dans leur classe au quotidien. Les blocages psychologiques, les troubles du langage, la dyslexie nécessiteraient un accompagnement spécialisé régulier.

Elaboration de PPAP (programme personnalisé d'aide et de progrès) pour les élèves en difficulté scolaire passagère, certes, mais quels moyens de mise en œuvre ? Quels moyens d'évaluation ?

Des parents considèrent une surcharge des programmes nationaux et suggèrent que soient ciblées les « bases » exigibles à l'entrée au collège.

Quelle place accorder par exemple à l'informatique à l'école primaire ? Domaine d'ailleurs susceptible d'engendrer des inégalités : dotations et accès aux matériels très disparates d'une école à l'autre, d'un foyer à l'autre...

En réponse, l'utilisation précoce de l'outil informatique paraît indispensable car il ouvre des champs d'information, de communication, d'expression dont les élèves ne sauraient être privés.

L'enseignement des langues vivantes étrangères à l'école élémentaire interroge également (saupoudrage, quelle continuité avec le 2nd degré ?). Il est précisé que cet enseignement (qui n'est plus une simple initiation) est effectif pour les élèves de CM, s'appuie sur un programme national et semble de plus en plus être pris en compte par les professeurs du 2nd degré.

A la question du contrôle de « motivation » des enseignants, qui pourrait être facteur d'inégalité pour les élèves, il est rappelé que les enseignants sont régulièrement inspectés ; inspections dont l'objet est de contrôler le bon fonctionnement du service public d'éducation, mais aussi d'apporter les conseils utiles pour faire évoluer les pratiques pédagogiques

Qu'en est-il de la formation continue des enseignants ? autre questionnement des parents.

La polyvalence inhérente au 1^{er} degré nécessiterait une formation et un temps de formation plus adaptés. Or il est regretté que le budget formation soit en baisse significative. Il convient d'installer

des actions de formation appropriées à la réalité du terrain. D'où une demande significative de « stages d'école » dans le PDF.

La formation continue hors temps scolaire est-elle envisagée ? envisageable ?

Numéro et titre du deuxième sujet traité

12 « Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ? »

Il serait intéressant que soient clairement définis les rôles respectifs mais complémentaires de l'Ecole et de la Famille (l'apprentissage de la civilité par exemple).

Des parents pensent indispensable de tisser des liens forts entre l'Ecole et la Famille ; mais ils regrettent le manque d'investissement de certains d'entre eux. Des enseignants constatent en effet parfois une faible participation aux sollicitations de l'école à l'adresse des parents, une forme d'évitement de certains, qui ont eux-mêmes mal vécu leur scolarité ou qui n'ont pas envie d'entendre...

En fait chacun s'accorde sur une indispensable lisibilité de l'école. Il convient que les familles aient une information régulière de ce qui se fait à l'école, de ce qui s'y apprend, de la manière dont se construisent les apprentissages (programmes, compétences, outils et supports pédagogiques, pratiques pédagogiques...). Les parents pourront alors jouer un rôle de relais auprès de leurs enfants pour que ceux-ci donnent du sens à l'école. Aussi les enseignants déclarent-ils manquer de temps pour effectuer des démarches susceptibles de développer plus encore la liaison Ecole/Famille.

Il est suggéré une réduction du temps d'enseignement de 26 heures à 25 heures ; ce temps libéré permettant aux enseignants d'élargir l'espace de concertation, de recherches, de communication avec les partenaires, en particulier les parents.

La discussion s'engage autour de l'efficacité du conseil d'école, de la représentativité réelle des parents élus dont certains expriment une certaine déception quant à leur rôle effectif.

Se pose la question des devoirs à la maison et l'aide apportée ou non par les parents. Quelques-uns affirment le caractère inégalitaire de ce type d'exercice hors temps scolaire ; d'autres considèrent qu'il s'agit là d'un moyen de regard et de suivi des apprentissages scolaires de leurs enfants. Des enseignants proposent des travaux du soir (qui ne sont pas nécessairement des devoirs écrits) adaptés aux compétences des élèves, qu'ils pourront effectuer en autonomie. D'autres assurent que l'aide des parents consisterait prioritairement à mettre à disposition de leurs enfants un lieu propice et un matériel approprié pour travailler.

On s'inquiète du cas de ces élèves en difficulté, qui « se traînent », qui « pataugent », auxquels on inflige une surcharge de travail pour parvenir peut-être à « entrer dans le moule ».

Certains ont pu constater des écarts significatifs dans les pratiques pédagogiques d'une école à l'autre (progression dans une méthode de lecture par exemple). En réponse, il ne semble pas opportun d'établir des comparaisons entre établissements ; l'important étant de référer aux programmes nationaux tout en tenant compte du rythme propre à chaque élève.

Les budgets municipaux consacrés au domaine scolaire varient d'une commune à l'autre ; ce qui provoque une grande disparité en termes d'intervenants extérieurs spécialisés, de matériels et de locaux adaptés, de financement de projets, de sorties scolaires... Des élus s'inquiètent des exigences réitérées de l'Education Nationale, qui promeut des enseignements (Tice, natation) sans tenir compte des coûts générés à la charge des communes. Il est suggéré que soit déterminé, au plan national, un budget standard/élève minimum, versé par le Ministère sous forme de subventions pour garantir une égalité.

Numéro et titre du Troisième sujet traité

17 « Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'Ecole ? »

On détaille ce que peut être une journée-type d'enfant/élève, du départ de la maison tôt le matin à un retour tardif le soir. Comment penser une articulation harmonieuse entre les différents moments de la journée, les différentes prises en charge ? Quels moyens mettre en œuvre ?

La journée de l'enfant nécessite un aménagement qui lui permette de la vivre plus harmonieusement. L'ouverture de structures d'accueil le matin et le soir, le temps du midi doivent faire l'objet d'une réflexion collective enseignants/élus/parents, qui pourrait se fonder sur l'étude de dispositifs déjà expérimentés ailleurs. Des parents souhaitent en l'occurrence une organisation globale ambitieuse plutôt qu'une succession de petits réaménagements.

Cependant, les contraintes budgétaires sont rappelées.

Les enseignants, majoritairement, souscrivent à une proposition de semaine scolaire de 4 jours, avec réduction des vacances.

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

On peut constater au cours de la réunion que les débats ne se déroulent pas de façon linéaire, mais plutôt de manière interférante et spiralaire, telle question renvoyant à telle autre

A l'issue des débats, un parent d'élève regrette qu'on ait en fait peu parlé de pédagogie, peu parlé des finalités de l'École (éducation à la citoyenneté en particulier).

Des enseignants interrogent une remise en question probable des contenus de la loi d'orientation de 1989 et de la mise en place des cycles.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Revoir le rapport nombre de classes/nombre d'enseignants.

2 Mieux adapter les actions de formation à la réalité du terrain.

3 Réduction du temps d'enseignement de 26 heures à 25 heures pour élargir l'espace de concertation et de communication avec les partenaires ; concevoir une semaine scolaire de 4 jours avec réduction du temps de vacances.